



**RESEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN  
INTERNATIONAL NETWORK OF BASIN ORGANIZATIONS  
RED INTERNACIONAL DE ORGANISMOS DE CUENCA**



**RESEAU AFRICAIN DES ORGANISMES DE BASSIN  
AFRICAN NETWORK OF BASIN ORGANIZATIONS  
RED AFRICANA DE ORGANISMOS DE CUENCA**

**FINAL FINAL**

**DECLARATION DE DAKAR :  
DE L'EAU POUR LE DEVELOPPEMENT ET  
LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**

Donner aux populations un meilleur accès à l'eau contribuera au développement économique, à éradiquer la pauvreté et à lutter contre les déséquilibres écologiques. Ces objectifs prioritaires ne peuvent être atteints qu'en changeant les modes actuels de consommation ou d'utilisation et en gérant mieux les ressources en eau.

Les participants aux assemblées générales du RAOB et du RIOBT, qui se sont tenues à Dakar du 03 au 06 novembre 2004 :

- conscients qu'il devient urgent d'introduire de nouvelles formes de gouvernance, telles que recommandées à Dublin, Rio, Paris, La Haye, Johannesburg et Kyoto,
- soucieux de renforcer la coopération entre les Etats, à travers les Organismes de Bassins, en vue de la réalisation des « Objectifs du Millénaire ».
- convaincus de la nécessité d'une gestion concertée au niveau des bassins des fleuves, lacs et aquifères transfrontaliers, pour assurer la paix et le développement durable, éradiquer la pauvreté et garantir les équilibres écologiques,

- conscients de la gravité de la situation des ressources en eau dans le monde et particulièrement en Afrique,

- convaincus de la nécessité d'une harmonisation des politiques et des législations et de la mise en œuvre de programmes régionaux d'intérêt commun pour une amélioration de la gestion des bassins.

- convaincus de la nécessité de disposer d'un cadre fédérateur des Organismes africains de bassins, pour faciliter les Initiatives bi et multilatérales dans leurs domaines de compétences,

remercie Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal, pour le soutien qu'il a apporté au RIOB, RIOBT et RAOB en participant personnellement à l'assemblée de Dakar,

se félicite des progrès déjà accomplis depuis quelques années dans ces domaines,

considère la coopération une condition fondamentale pour développer une nécessaire nouvelle approche au niveau des bassins des fleuves, des lacs et aquifères pour les pays d'Afrique, qui sont confrontés aux problèmes de gestion de leurs ressources en eau et à des fléaux, comme la pauvreté, la sécheresse ou les inondations,

engage les Gouvernements, les Organismes de bassins et les partenaires du développement à :

- soutenir un processus de gestion intégrée des ressources en eau dans chaque pays et dans leurs bassins respectifs,
- élaborer, dans la concertation et la transparence, des schémas directeurs ou plans de gestion de bassin pour fixer les objectifs à atteindre à moyen et long terme,
- mettre en œuvre les actions prioritaires nécessaires dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement, de l'énergie, de la santé, de l'agriculture et de la biodiversité, concourant ainsi au développement et à l'éradication de la pauvreté,

- organiser, dans chaque bassin, des systèmes intégrés et harmonisés d'observation, de monitoring et d'information, fiables, représentatifs et faciles d'accès,
- valoriser les institutions de coopération régionale pour faciliter l'harmonisation des politiques et des législations de l'eau et pour l'élaboration et la mise en œuvre des programmes d'actions dans le secteur de l'eau;
- renforcer les capacités des organismes de bassins, afin qu'ils puissent mieux gérer leurs bassins respectifs, dans le cadre, notamment, de la composante Eau du « NEPAD » et de l' « AMCOW », et faciliter leur accès aux différentes sources de financement,
- améliorer l'éducation des populations et favoriser l'évolution des comportements quant aux modes de consommation et de gestion des ressources en eau,
- renforcer, comme étant la clé d'une démarche réussie en Afrique, la participation des utilisateurs, particulièrement les femmes et des populations les plus pauvres, dans la gestion de leurs propres ressources en eaux
- dynamiser le Réseau Africain des Organismes de Bassin, comme fédérateur et cadre de concertation permanente, d'échange d'expériences concrètes de terrain et de diffusion des bonnes pratiques,
- appuyer la réalisation du programme triennal d'actions du RAOB, notamment dans les domaines de la mise en commun de l'expertise africaine, de l'accès à l'information et de la formation continue et du perfectionnement des gestionnaires des bassins d'Afrique.

**FAIT ET DELIBERE A DAKAR LE 05 NOVEMBRE 2004.**